



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT AU 11/02/2023

Conditions 5 Sens Park applicables à la réservation, prestations anniversaires, accueil.

## 1. Tarifs :

Les prix visés par les présentes sont exprimés en euros et établis sur la base des textes en vigueur à la date de passation de la commande. Les prix peuvent être modifiés à tout moment par 5 Sens Park.

## 2. Billetterie :

Les prix comprennent le droit d'accès au parc de jeux 5 Sens Park pour une journée, toute sortie est cependant définitive. Ils ne comprennent pas certains jeux, le snack ou toutes autres dépenses à caractère personnel.

## 3. Visites de groupes :

Toute commande de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs ainsi que les autres prestations supplémentaires. La facture est émise le jour de la visite en fonction du nombre de visiteurs et des prestations consommées.

Dans le cas où un groupe se présenterait directement au parc de jeu 5 Sens Park sans avoir préalablement réservé, il ne sera pas garanti de pouvoir y accéder.

## 4. Modalités de paiement :

Les règlements acceptés au parc de jeux 5 Sens Park sont : espèces, carte bancaire à partir d'un euro, mandats administratifs pour les associations ou centres de loisirs : les chèques bancaires ne sont plus acceptés (hors acompte anniversaire).

Concernant les factures émises par 5 Sens Park sont exigibles dès leur date d'émission. Concernant les mandats administratifs : ils sont effectués sur le fondement de l'engagement de règlement matérialisé par le bon de commande adressé par le client à 5 Sens Park. La facture devra être soldée sous 30 jours à compter de sa date d'émission.

## 5. Anniversaires

### 5.1 : Paiement

Un acompte de réservation de 30% vous sera demandé correspondant au nombre d'enfants minimum demandés : le paiement pourra se faire uniquement sur place. La date ne sera effectivement et définitivement réservée qu'à réception du règlement de l'acompte.

L'acompte peut être versé en espèce, carte bancaire ou chèque bancaire.

### 5.2 : Conditions de modifications ou d'annulation relatives aux anniversaires

#### 5.2.1 : Modification

La modification du nombre de participants au-delà du nombre minimum entraînera un ajustement du prix de la prestation

#### 5.2.2 : Annulation de réservation :

Si l'annulation a lieu plus de 14 jours calendaires avant la date réservée, l'acompte sera reporté sur une autre réservation d'anniversaire, l'acompte versé est non remboursable. Si l'annulation a lieu moins de 14 jours calendaires avant la date réservée, la réservation ne pourra plus être reportée et l'acompte restera acquis au parc 5 Sens Park.

#### 5.2.3 Force majeure :

La direction de 5 Sens Park se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégât des eaux, impossibilité d'accès, épidémie, pandémie, décisions émanant d'autorités etc... Dans une telle hypothèse, 5 Sens Park peut proposer une autre date de visite ou proposer un avoir.

## 6. Menus et tarification :

Tous les prix s'entendent en euros : taxes et service compris. Les menus et les tarifs qui s'y rapportent sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction des approvisionnements.

## 7. Droits de propriété intellectuelle :

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marque, droit d'auteur et d'autres ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de 5 Sens Park ou des entités juridiques propriétaires des personnages représentés dans la communication de 5 Sens Park (site internet et réseaux sociaux).



## 8 : Responsabilité :

5 Sens Park décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier : incendie, vol susceptible d'atteindre les effets, les objets ou matériel apporté par les visiteurs. Chaque visiteur est responsable de tous dommages, direct ou indirect, qu'il pourra causer à l'occasion de sa présence sur le parc.

5 Sens Park apprécie seul les conditions d'exploitation et de maintenance du parc. 5 Sens Park décide notamment de la fixation des jours et horaires d'ouverture, de la maintenance des équipements ainsi que de l'adoption des normes et règles concernant la santé, la sécurité de ses équipements et des services aux visiteurs du Parc. En effet 5 Sens Park peut décider de fermer au public tout ou partie du parc et suspendre tout ou partie des services proposés pour toute la durée qu'il juge nécessaire, en raison notamment, de questions ou opérations liées à la Sécurité ou la santé des visiteurs, à la réparation des équipements suite à des intempéries, à l'ordre public .... Sans pouvoir en être tenue pour responsable Et sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit

## 9. Règlement Intérieur :

Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du parc. La direction de 5 Sens Park est fondée à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possibles. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des titres d'entrées.

## 10. Réclamations :

Les réclamations consécutives à un différend portant sur les modalités d'exécution des prestations objets des présentes doivent être formulées par écrit et adressées au parc de jeux 5 Sens Park, Zone d'activité Witry Caurel, 51110 Caurel

## 11. Litiges :

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les tribunaux compétents

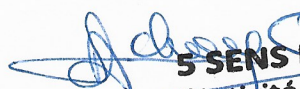
## 12. Hygiène :

5 Sens Park travaille en collaboration avec ICA Hygiène.  
Le snack, les sanitaires, les jeux, les salles anniversaires ainsi que la salle sont quotidiennement nettoyées.

## ATTENTION

- Les enfants sous la responsabilité d'un adulte majeur accompagnant : interdiction de laisser son enfant seul
- Un enfant n'est pas autorisé à entrer ou sortir sans un accompagnateur adulte
- Pique-nique, boissons, gourdes, goûters... sont interdits au sein du parc
- Interdiction d'aller dans les structures avec boissons ou nourritures
- Chaussettes antidérapantes obligatoires
- Port de bijoux, vêtements à cordelettes interdits
- Toute sortie est définitive
- Interdiction d'aller dans les jeux sans tee-shirt
- Interdiction de garder ses chaussures dans les structures
- Interdiction d'être à plusieurs sur un trampoline (1) et de remonter les toboggans à l'envers
- Interdiction de laisser son enfant seul accéder à la piste de karting
- Interdit d'accéder derrière le snack
- Animaux interdits au sein du parc
- Espace non-fumeur

La direction

  
**5 SENS PARK**  
Zone d'Activité Witry Caurel  
**51110 CAUREL**  
Siret : 919 081 331 00010